CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E58075** **VALABLE JUSQU'AU** **23/06/2027**

ÉDITÉ LE 09/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1989

Raison sociale : LES CHARPENTIERS DE L'OUCHE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 19/03/2014

Capital : 80 300

ZA DES GENEVROIS
21410 ANCEY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIJON 349365783

Siret : 349 365 783 00027

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 4028157

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 467430R1247000 / 001 295640/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 467430R1247000 / 001 295640/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 03 80 76 01 97 **Fax :**

Portable : 07 88 42 62 74

Responsabilité légale :
MARCHAL JEAN MARC PRÉSIDENT / LIGNIER REMI DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : https://charpentiersdelouche.fr/

E-mail : contact@cdo21.fr

Effectif moyen : 19 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 238 691 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2302	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité confirmée)	19	02/02/2026
2361	Fabrication et pose de bâtiments à ossature bois (Technicité courante)		14/04/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

09/06/2026 16:08

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E58075** **VALABLE JUSQU'AU** **23/06/2027**

ÉDITÉ LE **09/06/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1989
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 19/03/2014
Capital : 80 300

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIJON 349365783

Siret : **349 365 783 00027**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 4028157

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 467430R1247000 / 001 295640/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 467430R1247000 / 001 295640/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : **LES CHARPENTIERS DE L'OUCHE**

ZA DES GENEVROIS
21410 ANCEY

Téléphone : 03 80 76 01 97 **Fax :**
Portable : 07 88 42 62 74

Site Internet : https://charpentiersdelouche.fr/
E-mail : contact@cdo21.fr

Responsabilité légale :
MARCHAL JEAN MARC PRÉSIDENT / LIGNIER REMI DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 19 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	24/03/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	24/03/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	24/03/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	24/03/2025
o Isolation des combles perdus	24/03/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

09/06/2026 16:08

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.